

Fiche formation 2025



LA SURVEILLANCE DES SOLUBLES D'USINAGE

Une formation pour apprendre à maîtriser le suivi des fluides de coupe afin de prévenir les risques sanitaires et les dysfonctionnements des processus d'usinage

OBJECTIFS

- Savoir mettre en place un programme de surveillance dédié aux huiles de coupe solubles
- Savoir maîtriser et prévenir les risques associés à ces fluides

PERSONNES CONCERNÉES

- Equipes de maintenance et/ou production (responsables ou utilisateurs)
- Prérequis nécessaires : savoir écrire, lire et parler français

DURÉE

- 1 journée

LIEUX ET DATES

- En visioconférence
- En fonction de vos disponibilités

FORMULES ET TARIFS

- **Formation INTRA-ENTREPRISE**
En visioconférence. Devis sur demande
*A noter : Pour suivre nos formations en visioconférence dans les meilleures conditions, vous devez impérativement vous assurer en amont de disposer des outils adéquats (ordinateur, système audio, connexion internet suffisante, ...)
- **Formation INTER-ENTREPRISE.**
En visioconférence. Nous consulter.

PÉDAGOGIE

- Formation animée par un expert Eurofins IESPM
- Groupe de 10 personnes maximum
- Présentation audiovisuelle et exposés de cas concrets
- Etudes de cas
- Mode d'évaluation des connaissances en fin de formation : exercices sur la base de cas concrets et/ou examen type « QCM » et/ou tour de table

PROGRAMME

1^{ère} partie :

LES FLUIDES SOLUBLES

- Définition et composition
- Fonctions et comportements

2^{ème} partie :

METTRE EN PLACE LA SURVEILLANCE

- Les analyses dédiées aux solubles
- Les différents types de suivi (séquences)
- La fréquence des prélèvements
- La technique de prélèvement

3^{ème} partie :

COMPRENDRE ET CORRIGER LES DÉRIVES

- Interprétation du diagnostic
- Causes et conséquences sur l'usinage et l'environnement de travail

4^{ème} partie :

MAÎTRISER LES RISQUES HSSE

Hygiène Santé Sécurité Environnement

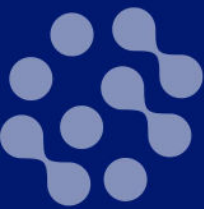
- Contexte réglementaire
- Risques sanitaires
- Garder un environnement de travail sain

Ce programme peut être élaboré sur-mesure pour répondre à vos problématiques.

Les inscriptions seront prises dans l'ordre de réception à Eurofins IESPM. Eurofins IESPM se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation dans le cas où le nombre d'inscrits serait insuffisant.

En cas de réclamation : merci de vous adresser à notre service formation par mail à formation@iespm.com.

Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, mais ne sont pas adaptées aux personnes malvoyantes / malentendantes et en situation de handicaps psychiques.



LA SURVEILLANCE DES SOLUBLES D'USINAGE

Savoir mettre en place une méthode de surveillance adaptée aux solubles.
Session de **1 jour** en visioconférence. Nous contacter pour plus d'informations.

Pour connaître nos programmes de formation annuels, consultez notre calendrier des formations sur www.iespm.com

PARTICIPANT

M M^{me} NOM PRÉNOM

FONCTION SERVICE

TEL MAIL

ENTREPRISE

NOM

N° SIRET CODE APE

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TEL FAX

RESPONSABLE FORMATION

M M^{me} NOM PRÉNOM

TEL MAIL

SI LE RÈGLEMENT EST EFFECTUÉ PAR UN OPCA OU UN AUTRE ORGANISME :

NOM

ADRESSE

INFORMATIONS

Conformément à la loi n° 71-575 du 16 juillet 1971 sur la formation professionnelle continue, l'inscription à une formation donne lieu à une convention entre l'entreprise et Eurofins IESPM, déclaré organisme de formation. Les frais de participation couvrent les conférences, la documentation remise à chaque participant et pour certains stages le déjeuner (voir fiche formation).

Vous recevrez une confirmation d'inscription, avec copie à l'organisme de formation s'il y a lieu. Chaque participant recevra une convocation 3 semaines avant le début de la formation.

A l'issue de la formation, une attestation de présence est remise aux participants.

A des fins pédagogiques, le nombre de participants est limité à 10. De même, Eurofins IESPM se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation dans le cas où le nombre d'inscrits soit insuffisant. En cas de réclamation : adressez un mail à formation@iespm.com.

Pré-requis pour suivre nos formations : savoir écrire, lire et parler français.

Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, mais ne sont pas adaptées aux personnes malvoyantes / malentendantes et en situation de handicaps psychiques.

Les modalités administratives sont décrites dans les conditions générales de vente en vigueur, chapitre 2.2.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les données recueillies dans cette présente fiche d'inscription font l'objet d'un traitement informatique par Eurofins IESPM à des fins de gestion des relations clients et de communication auprès de ses clients. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en juin 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant un courrier à : Eurofins IESPM, 177 Rue Denis Papin, CS30525, 27130 Verneuil d'Avre et d'Iton.

DATE

SIGNATURE

APPOSER LE CACHET
DE L'ENTREPRISE

La signature de cette demande d'inscription vaut commande et signifie l'acceptation sans réserve des conditions générales de ventes.